CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E25810** **VALABLE JUSQU'AU** **09/10/2027**

ÉDITÉ LE 20/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975

Raison sociale : CARDEM

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/06/2002

Capital : 2 146 192

7 RUE DE L'URANIUM
67800 BISCHHEIM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 2016B03689

Siret : 303 890 081 00043

Code NACE : 4311Z

Numéro caisse de congés payés : 4022993

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA 4051.002/2 065200

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA 380740C4051002/2 65200

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 03 88 83 44 10 **Fax :** 03 88 83 17 45
Portable : 06 09 80 47 84

Responsabilité légale :
MASSON NICOLAS DIRECTEUR GÉNÉRAL / BELO PAULO DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Site Internet : http://www.cardem.fr

E-mail : dominique.engel@cardem.fr

Effectif moyen : 526 **Tranche de classification :** EFF6 **Chiffre d'affaires H.T. :** 101 652 845 **Tranche de classification :** CA10

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1113	Démolition - déconstruction (Technicité supérieure)	5	06/09/2023
1142	Démolition par carottage ou sciage (Technicité confirmée)		03/07/2025
1153	Démolition par explosifs		06/09/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/08/2026 09:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.